# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Fidelity Funds - Sustainable Eurozone Equity Fund

## un Compartiment de Fidelity Funds

I-ACC-Euro (ISIN: LU2084129654)

Ce Compartiment est géré par FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

## Objectifs et politique d'Investissement

- Le Compartiment vise une croissance du capital à long terme, accompagnée de revenus qui devraient être peu élevés.
- Le Compartiment investira au moins 70 %, et normalement à 75 %, dans des actions libellées en euros de sociétés des pays membres de l'Union économique et monétaire (UEM).
- Le Compartiment adopte une stratégie orientée sur la durabilité au titre de laquelle il investira au moins 70 % dans des actions de sociétés présentant des caractéristiques durables. Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du SFDR.
- Le Compartiment tiendra constamment compte d'un large éventail de caractéristiques environnementales et sociales comme les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, la gestion de l'eau et des déchets, la biodiversité, la sécurité des produits, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité, et les droits de l'homme. Le Compartiment cherche à promouvoir ces caractéristiques en respectant le Cadre de l'investissement durable de Fidelity.
- Le Compartiment se conforme à un cadre exclusif qui comprend une base normative et une sélection négative des secteurs, des sociétés et des pratiques, et qui s'appuie sur des critères ESG spécifiques que le Gérant de Portefeuille définit de temps à autre. De plus, le Gérant de Portefeuille évitera les investissements dans des émetteurs ayant une notation ESG de MSCI inférieure à « A », qui sont exposés aux divertissements pour adultes, aux paris, aux mines d'uranium, aux exploitants de centrales nucléaires ou aux producteurs de produits clés de nature nucléaire, au secteur de l'énergie nucléaire, aux mines de charbon, aux sables bitumineux, à la fracturation, à l'extraction des combustibles fossiles, aux centrales au charbon, ou affichant une forte intensité d'émission carbone (plus de 500 tonnes de CO2 pour 1 mn USD de ventes, Scope 1 et 2).
- Le Compartiment évalue les caractéristiques durables d'au moins 90 % de ses actifs. L'univers d'investissement du Compartiment est réduit d'au moins 20 % en raison de l'exclusion des émetteurs d'après leurs caractéristiques ESG.
- Le Compartiment peut investir en dehors de ses principaux secteurs de marché, zones géographiques, secteurs d'activité ou catégories d'actifs.
- Le Compartiment peut investir directement dans des actifs ou obtenir une exposition indirecte par le biais d'autres moyens autorisés, y compris des instruments dérivés. Le Compartiment peut utiliser des dérivés pour réduire le risque ou les coûts, pour générer du capital ou des revenus supplémentaires, ou pour procéder à des investissements, en accord avec son profil de risque.
- Le Compartiment cherchera à avoir une empreinte carbone inférieure à celle de MSCI EMU Index (Net) (l'« Indice »).
- Le Compartiment est géré activement. Lors de la sélection des placements pour le Compartiment et afin de contrôler le risque, le Gérant de Portefeuille tiendra compte de l'Indice car les composantes de ce dernier représentent le type de sociétés dans lequel le Compartiment investit. Lorsqu'il contrôle le risque, le Gérant de Portefeuille se réfère à l'Indice afin d'établir des directives internes. Ces directives représentent des niveaux d'exposition globaux par rapport à l'Indice sans impliquer que le Compartiment investira dans les composantes de ce dernier. Il est probable que, lorsqu'il investit dans des titres présents dans l'Indice, l'allocation du Compartiment relative à ces titres diffère de celle de ce dernier. Le Gérant de Portefeuille dispose d'une grande latitude pour choisir les placements et il peut investir dans des sociétés, secteurs, pays et titres qui ne sont pas inclus dans l'Indice en vue d'exploiter des opportunités d'investissement. Sur le long terme, la performance du Compartiment devrait s'écarter de celle de l'Indice. Toutefois, à court terme, la performance du Compartiment peut ressembler à celle de l'Indice en fonction des conditions de marché.
- La performance du Compartiment peut être comparée à celle de l'Indice.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont cumulés dans le prix de l'action.
- Les actions peuvent être achetées et vendues chaque jour ouvré du Compartiment.
- La catégorie est réservée aux investisseurs institutionnels.

## Profil de risque et de rendement

**Risque plus faible** — **Risque plus élevé**



Rendement typiquement plus faible — Rendement typiquement plus élevé

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | **6** | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement « sans risque ».
- Le profil de risque et de rendement est classé selon le degré de volatilité historique des Valeurs liquidatives de la Catégorie d'Actions. Il est reflété par une échelle numérique où 1 - 2 indique une volatilité historique basse, 3 - 5 une volatilité moyenne et 6 - 7 une volatilité élevée.
- La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ.
- Le Compartiment peut investir dans des instruments libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Les fluctuations des taux de change peuvent donc affecter la valeur de votre investissement.
- La couverture de change peut être utilisée pour atténuer les effets de ces fluctuations, sans pour autant les éliminer totalement dans la mesure où on pourrait s'y attendre.
- L'utilisation d'instruments dérivés peut donner lieu à un « effet de levier », à savoir un niveau d'exposition qui pourrait soumettre le Compartiment à des gains ou pertes potentiels supérieurs à la normale.

Fidelity INTERNATIONAL

# Frais pour ce compartiment (ISIN: LU2084129654)

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

| | |
|---|---|
| Frais d'entrée | Néant |
| Frais de sortie | Néant |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le compartiment sur une année

| | |
|---|---|
| Ongoing charges | 0.89% |

### Frais prélevés par le compartiment, dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

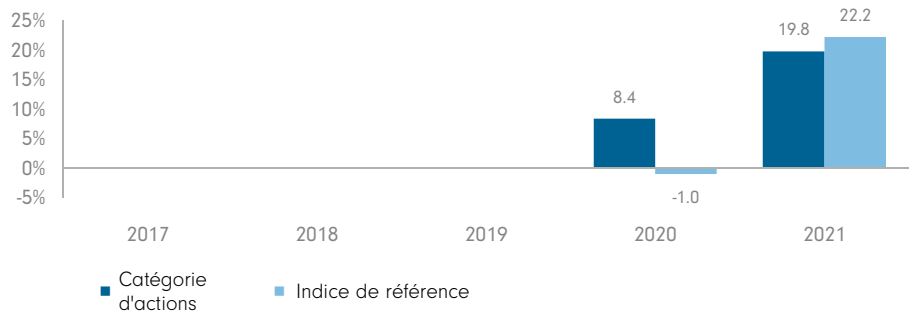
Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, vous pouvez être amené à payer moins. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier / distributeur.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice clos au 30/04/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas:

- les commissions de performance (le cas échéant);
- les frais de transaction, excepté dans le cas des frais d'entrée/ de sortie payés par le Compartiment pour l'achat ou la vente de parts à d'autres organismes de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, y compris sur la possibilité d'application du « swing pricing », consultez le Prospectus le plus récent.

# Performances passées




Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.

Le cas échéant, les performances passées indiquées prennent en compte les frais courants sauf les frais d'entrée/ de sortie.
Le Compartiment a été lancé le 12/12/2005. Cette catégorie d'actions a été lancée le 27/11/2019.
Les performances passées ont été calculées en EUR.
À titre de comparaison, la performance de l'Indice de référence est également indiquée dans le graphique.

Le cas échéant, les événements de la vie du Compartiment qui peuvent affecter l'historique de performance sont mis en évidence par un « * » dans le tableau. Ces événements peuvent comprendre des modifications de l'objectif du Compartiment et des informations détaillées concernant ces événements figurent sur notre site Web ou peuvent être demandées auprès de votre représentant désigné ou de votre contact habituel chez Fidelity. Le cas échéant, la section Objectifs et Politique d'investissement se référera à une référence. Des informations sur les références antérieures figurent dans le rapport et les comptes annuels.

# Informations pratiques

- Le dépositaire est Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Pour plus d'informations, veuillez vous référer au Prospectus et rapports périodiques les plus récents qui sont disponibles en anglais et autres langues principales gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., des distributeurs ou en ligne à tout moment.
- Une synthèse détaillée de la Politique de rémunération est disponible sur https://www.fil.com. Une version papier en anglais peut être obtenue gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.
- Les valeurs liquidatives par action sont disponibles auprès du siège social de Fidelity Funds (l'« OPCVM »). Elles sont également publiées sur le site internet www.fidelityinternational.com où d'autres informations sont disponibles.
- La législation fiscale au Luxembourg peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à un conseiller fiscal pour plus de détails.
- La responsabilité de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.
- Le présent document décrit un Compartiment et une catégorie d'actions de l'OPCVM. Le Prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'OPCVM dans son ensemble.
- Les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment de l'OPCVM sont légalement ségrégués ; de ce fait, les éléments d'actif du Compartiment ne seront pas utilisés pour régler le passif d'autres Compartiments.
- D'autres catégories d'actions sont disponibles pour cet OPCVM. Des informations détaillées figurent dans le Prospectus.
- Vous pouvez échanger cette catégorie d'actions contre le même type ou éventuellement contre d'autres types de catégories d'actions de ce même ou d'un autre Compartiment. Dans certains cas, la totalité des frais d'entrée seront applicables. Des informations détaillées sur les règles d'échange figurent dans le Prospectus.

Pays dans lequel ce Compartiment est agréé : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Pays dans lequel FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. est agréée : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/02/2022.

Fidelity INTERNATIONAL